

Consultation publique du BAPE

**Le développement durable de  
la production porcine au  
Québec**

Témoignage par :  
Alexandre Caron

10 avril 2003

Madame la présidente, Messieurs les commissaires, bonjour.

Mon nom est Alexandre Caron et je suis producteur de porcs depuis 1996. J'exploite, avec ma conjointe Nathalie, une unité de production de 140 truies (modèle naisseur-finiisseur de 182 unités animales). Je possède 180 acres de terre et en loue 120 acres. Sur ces terres je cultive pour la consommation à la ferme 150 acres en maïs, 65 acres en blé et 60 acres en orge ainsi que pour vendre 25 acres en soya. J'exploite aussi une érablière de 2 000 entailles. Pour obtenir l'entreprise, nous n'avons pas effectué un transfert familial mais plutôt un transfert vendeur-acheteur.

Ma conjointe et moi avons une formation collégiale en agriculture. J'ai une formation en zootechnologie (production animale) et Nathalie en production végétale. Nous sommes membres de divers clubs pour nous permettre d'avancer :

- ↪ Syndicat de gestion agricole de Montmagny, pour la gestion économique de la ferme ;
- ↪ Groupe Évoluporc, pour l'encadrement technique en production porcine ;
- ↪ Club Optisol de Montmagny, pour les PAEF et la régie des cultures.

Suite à l'achat de la ferme, nous avons rénové certains des bâtiments pour rendre les tâches plus faciles et améliorer le confort des animaux. Soucieux de la qualité de vie de nos voisins (d'autant plus que la production porcine a mauvaise presse depuis quelques années), nous avons toujours fait ce qui était possible pour réduire les inconvénients : épandage par aspersion basse, enfouissement du fumier en 24 à 48 heures, avertissement à l'avance, respect des distances séparatrices des maisons, etc.

En tant que jeune producteur, je désire vous parler de mes expériences personnelles, celles depuis mes débuts et peut-être avancer quelques pistes de solutions.

En 2000, Nathalie s'associe avec moi. Nous voulons augmenter le cheptel et passer de 90 truies (naisseur-finiisseur) à 140 truies (naisseur-finiisseur), pour se faire, nous devons obtenir un nouveau certificat d'autorisation. Le 28 avril 2001, nous déposons la paperasse; le dossier est refusé. Ils disent qu'il est trop incomplet pour en faire l'étude. Nous nous reprenons le 28 mai 2001; la demande est jugée acceptable. Nous disposons à ce moment-là d'une somme d'argent qui sera débloquée lors de la présentation d'un certificat reflétant la nouvelle augmentation. Nous désirons nous servir de cet argent pour mettre un toit sur la fosse. Ce toit nous permettra de diminuer les quantités de fumier à épandre et de réduire les

odeurs occasionnées par la fosse. Il permettra également de procéder adéquatement au nettoyage de la porcherie. Au mois de mars 2002, on nous appelle. Le ministère de l'Environnement commence à étudier notre dossier!!! Mais depuis le début de notre demande, certains formulaires ont changé, il faut en refaire d'autres. Finalement, nous avons eu notre certificat d'autorisation le 18 octobre 2002.

Je ne sais pas Madame la présidente, comment vous trouvez cette situation. Mais moi je trouve ça un peu long. J'ai pour mon dire que nous confions la production de certains documents à des spécialistes, agronomes, ingénieurs, techniciens au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et que malgré tout, il faut que le ministère de l'Environnement revérifie tout!!! Pour ma part, lors d'une demande, ça ne devrait pas prendre plus d'un mois pour obtenir notre certificat d'autorisation, surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise existante! Moi, ça en a pris 17!!!

Et ça c'est sans compter les coûts supplémentaires causés par un délai trop long et des exigences qui changent en cours de route : bilan phosphore, temps investi, etc. Nous avons dû déboursé au moins 1 500 \$ supplémentaire au cours de l'analyse de notre projet.

Une autre chose que je trouve très difficile, c'est la pression populaire non favorable à notre égard. Peut-être que certains ont commis des fautes dans le passé, cependant, la production porcine est peut-être celle qui est la plus rapide à s'adapter. N'oublions pas que la population confie sa santé à un spécialiste, le médecin, sa sécurité au policier, pourquoi ne pas laisser l'agriculture au spécialiste que nous sommes? L'agriculture, au producteur agricole...

En terminant, vous remarquerez que je ne vous ai pas parlé de la taille des entreprises ni de l'intégration. C'est parce que c'est difficile de déterminer où le bon s'arrête et où le mauvais commence. Rapidement, quelques mots sur la taille des entreprises. Certains sont plus fonceurs que d'autres, pourquoi les empêcher? Est-ce qu'une porcherie de 1 000 truies gérée par 2 frères et 3 employés est moins familiale qu'une porcherie de 150 truies naisseur-finisserieur avec grandes cultures exploitées par un couple et un employé? Difficile de dire...

L'intégration a fait de bonnes choses. Elle nous a permis d'améliorer la régie de nos troupeaux, d'améliorer nos performances générales. Mais là, je pense que les intégrateurs ont assez pris de place. C'est un peu à cause d'eux si la production porcine a augmenté si rapidement. C'est un peu eux qui ont parti le bal des

grosses unités de production pour avoir des économies d'échelle. C'est un peu eux qui font grimper le prix des terres à toutes les fois qu'ils en achètent.

Merci Madame la présidente et Messieurs les commissaires de m'avoir écouté.